



**Le Cégep de Sainte-Foy recrute !**

## **Aide pédagogique individuelle (API)**

**Temporaire remplaçant temps complet**

**Horaire de travail : 35 heures/semaine**

**Salaire horaire : 26,66 \$ - 45,70 \$**

**Lieu de travail : Cégep Sainte-Foy**

**Entrée en fonction : 2024-03-11**

### **Le Cégep de Sainte-Foy, un employeur de choix !**

Une carrière au Cégep de Sainte-Foy, c'est évoluer dans un milieu de travail certifié « Entreprise en santé » où la culture favorise la santé et le mieux-être des personnes.

#### **Vous aurez accès à :**

- quatre (4) semaines de vacances après une année à temps complet;
- une possibilité d'horaire flexible et de faire du télétravail;
- l'accès gratuit à toutes les activités sportives et à nos plateaux d'entraînement;
- une cafétéria sur les lieux de travail;
- treize (13) jours fériés plus d'autres congés divers (raisons familiales, différés, maladie, etc.);
- des assurances collectives dès votre entrée en poste;
- un régime de retraite très avantageux (du secteur public);
- une équipe de gestion humaine.

Le Cégep de Sainte-Foy souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.

#### **Votre mandat**

Relevant de la coordonnatrice au service du cheminement scolaire, l'aide pédagogique individuel est un professionnel de l'encadrement scolaire qui intervient auprès des étudiants de façon individuelle et collective dans la planification, le développement et la réalisation de leur projet de formation. L'aide pédagogique individuel travaille en collaboration avec les directeurs adjoints de la direction des études, les coordonnateurs de programmes et de départements et les différents intervenants des services aux étudiants.

Les principales attributions caractéristiques de l'aide pédagogique individuel sont les suivantes :

#### **SOUTIEN À LA RÉUSSITE**

Afin de soutenir la réalisation du plan d'action de la direction des études, il conçoit et anime des ateliers d'aide à la réussite (gestion du temps, être efficace dans ses études, prise de notes, préparation aux examens, bilan collégial, etc.), en collaboration avec les professionnels des autres services aux étudiants ainsi que des professeurs. Il réalise un suivi de réussite auprès des étudiants de première session, en situation d'occurrence ou d'échecs répétés.

## PRÉVENTION

En collaboration avec les départements, les programmes et les professionnels des services de consultation, il travaille à la prévention et au dépistage des étudiants à risque (difficultés, abandons, échecs, etc.) et propose des moyens visant à améliorer la réussite de ces élèves. Il peut initier ou offrir des activités de soutien afin de répondre aux besoins de ceux-ci. De plus, il apporte des éléments d'information reliés à des problématiques pédagogiques supportant ainsi les coordonnateurs et les professeurs dans la gestion de leur programme.

## SUIVI DES DOSSIERS DES ÉTUDIANTS

En collaboration avec les départements et les programmes, il assure un suivi des cheminements particuliers des étudiants.

## ENCADREMENT

En fonction des besoins et particularités de l'étudiant, il accueille, évalue, diagnostique, conseille et soutient ce dernier en lien avec l'élaboration d'un plan d'action conformément aux règles de programmes d'études. Cette démarche s'inscrit dans le but de favoriser chez l'étudiant la prise en charge de son cheminement et de son projet d'études. Il effectue des suivis et réfère l'étudiant à d'autres intervenants au besoin.

## PERSONNE-RESSOURCE

Par sa connaissance des programmes d'études et du milieu collégial, il agit comme personne-ressource auprès des étudiants et des professeurs, de même qu'auprès des directeurs adjoints de la direction des études et des différents intervenants du Collège en leur offrant un avis professionnel et un support. De plus, il communique les renseignements sur les particularités des cheminements scolaires tels que : les règlements pédagogiques, les règles de programmes, les préalables universitaires, les seuils d'admission aux différents programmes d'études (cote R), les caractéristiques des programmes techniques et pré universitaires, etc.

## SOUTIEN À LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES

L'aide pédagogique individuel accueille à l'occasion les plaintes d'étudiants ou reçoit des étudiants en crise. Au besoin, il réfère l'étudiant aux ressources appropriées : professeurs, coordonnateurs, directeurs adjoints des études ou il intervient en collaboration avec les autres professionnels des services de consultation ou autres services dans le but d'aider l'étudiant à résoudre son problème. En plus d'accompagner l'étudiant dans sa problématique, il peut faciliter ses démarches au sein du Collège.

Exigences :

Qualifications et exigences :

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle du domaine de la relation d'aide notamment : sciences de l'éducation, orientation, information scolaire et professionnelle, psychologie;
- Avoir de l'expérience comme API (un atout);
- Connaissance du milieu collégial et de la clientèle ;
- Bon jugement, capacité d'évaluation diagnostique ;
- Excellentes habiletés interpersonnelles favorisant le travail d'équipe;
- Habiletés à communiquer (individuellement et en groupe) ;
- Rapidité d'apprentissage, capacité d'organisation, sens des responsabilités ;
- Éthique professionnelle ;
- Empathie, ouverture d'esprit ;
- Aisance dans l'utilisation des outils informatiques de base ;
- Capacité à travailler sous pression;
- Très bonne connaissance du français oral et écrit.

Tests requis :

Test de français, test écrit et présentation.

Remarques :

\* Détail de la composition de l'horaire à temps complet : 2 jours jusqu'au 30 juin 2024 avec possibilité de prolongation et 3 jours jusqu'au 15 mars 2025 avec possibilité de prolongation.

Si votre expérience professionnelle a évolué depuis votre dernière visite, nous vous invitons à joindre votre curriculum vitae afin de faire valoir l'ensemble de votre cheminement professionnel.

Notez que la lettre de présentation est obligatoire pour les postes de professionnels et de cadres. Veuillez donc joindre votre lettre, SVP.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

<https://stefoy.cvmanager.com/cvm5/displaydetail.aspx?tn=jobs&mode=view&recid=2119&lang=f&Region=qc&tp1=jobdetail&preview=yes>

**Merci d'envoyer votre candidature avant le 3 mars 2024 à 23 h 59.**

Nous remercions toutes les personnes qui postuleront sur ce poste. Notez toutefois que seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

**Il est important de vous inscrire sur le site du Cégep de Sainte-Foy pour que votre candidature soit prise en considération.**